

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 14/05/2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13

Date de convocation: 06/05/2024

Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5

Date de publication :

06/05/2024

Quorum applicable: 7

Le 14 mai 2024 à 19 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (12):

AIME-LA-PLAGNE:

M. Michel GENETTAZ, titulaire.

Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire.

M. Xavier URBAIN, suppléant (de Laurent DESBRINI).

CHAMPAGNY:

M. Xavier BRONNER, titulaire.

M. René RUFFIER-LANCHE, titulaire.

M. Denis TATOUD, titulaire.

LA PLAGNE TARENTAISE:

Mme Fabienne ASTIER, titulaire. M. Jean-Luc BOCH, titulaire.

M. Pierre OUGIER, titulaire. M. Romain ROCHET, titulaire. M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire. M. Christian VIBERT, titulaire.

Egalement présente (1):

LA PLAGNE TARENTAISE :

Mme Nathalie BENOIT, suppléante

Excusés (5): Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.

MM. Laurent DESBRINI, titulaire suppléé par Xavier URBAIN suppléant d'Aime-la-Plagne, Pascal VALENTIN (en visioconférence mais sans droit de vote), Olivier CHENU, suppléant de Champagny et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

<u>Secrétaire de séance</u>: M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

- ⇒ Ouverture de la séance plénière à 19h11.
- M. le Président constate que le quorum est atteint.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-257300087-20240521-LISTDEL140524-DE en date du 21/05/2024 ; REFERENCE ACTE : LISTDEL140524

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La
Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au
Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et
l'assainissement.

Relevé de décision : néant.

<u>Délibération n° 2024-032</u>:: administration générale: désignation des représentants du SIGP au Conseil d'administration et aux Comités de site de l'OTGP: unanimité.

<u>Délibération n° 2024-033</u>: patrimoine : délibération d'intention pour la vente de terrains à des agriculteurs exploitants, à la suite de l'abandon du projet de route balcon (territoire de la Commune d'Aime-la-Plagne, secteur de Longefoy) : unanimité.

<u>Délibération n° 2024-034</u> : tourisme : avenant 2/2023 à la convention de financement des opérations de promotion liant la SAP, l'OTGP et le SIGP : unanimité.

<u>Délibération n° 2024-035</u>: eau et assainissement : compétence optionnelle : approbation du projet d'instrumentation sur le réseau de collecte et de son plan de financement, dans le cadre des aides pour l'assainissement collectif 2024 auprès de l'Agence de l'Eau : unanimité.

<u>Délibération n° 2024-036</u>: eau et assainissement : compétence optionnelle : approbation du projet d'instrumentation sur le réseau de collecte et de son plan de financement, dans le cadre de l'appel à Projets Eau 2024 du Conseil Départemental de la Savoie : unanimité.

⇒ Fin de séance à 19h30

Fait à La Plagne Tarentaise, le 14 mai 2024.

Le Secrétaire de séance,

Christian VIBERT

Le Président, Jean-Luc BOCH

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le 2 2 MAI 2024

- Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (https://www.laplagne-tarentaise.fr).
- Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.